

Bilan des accidents industriels 2021 : la récurrence de certains événements pose question

L'inventaire des accidents technologiques survenus en France en 2021 interpelle sur la récurrence de certains événements. C'est le cas des débordements de cuves ou des accidents survenus dans le secteur du traitement de surface.



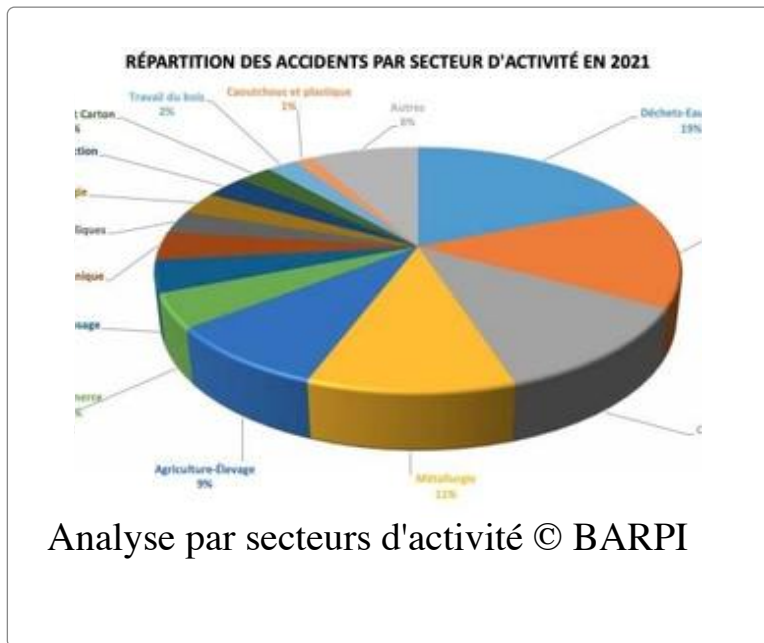
©

Une poussée de l'accidentologie a été constatée en 2021 dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la métallurgie.

« *L'année 2021 appelle l'attention sur la récurrence d'événements* », relève Cédric Bourillet, directeur général de la prévention des risques (DGPR) au ministère de la Transition écologique. Le haut-fonctionnaire alerte sur ce point à l'occasion de la publication de l'inventaire des accidents technologiques survenus en 2021, réalisé par le bureau d'analyse des risques et pollutions industrielles (Barpi). Un inventaire qui recense 1 571 événements technologiques, dont 250 incidents et accidents dans des établissements Seveso.

« *L'année 2021 se caractérise par une poussée de l'accidentologie dans les secteurs*

de l'agroalimentaire et de la métallurgie », rapporte l'inventaire. Ces deux secteurs représentent respectivement 14 % (contre 12 % en 2020) et 11 % (contre 8 % en 2020) des accidents survenus sur l'année.



Dans le secteur agricole/agroalimentaire, les rejets de matières dangereuses ou polluantes sont devenus le phénomène majoritaire, devant les incendies. Ce qui n'était pas le cas durant les cinq années précédentes. Pour le Barpi, cette tendance s'explique en partie par le développement de la méthanisation sur les sites agricoles mais aussi par l'augmentation des accidents dans le secteur de l'agroalimentaire, en particulier la fabrication de produits laitiers.

Les auteurs de l'inventaire illustrent cette augmentation des rejets avec un exemple de pollution d'un cours d'eau par rejet de lisier depuis un élevage porcin le 2 avril 2021 sur la commune de Taulé dans le Finistère. Durant cet événement, 50 à 100 mètres cubes de lisier, selon l'exploitant, se sont déversés dans le milieu naturel tuant plusieurs centaines de poissons, dont des espèces protégées comme la lamproie de Planer et la truite Fario, sur 2,5 kilomètres de cours d'eau. L'augmentation du niveau de la cuve qui a débordé résulte de la vidange intempestive de deux préfosse, en raison d'équipements inadaptés et de l'absence de vérification de la bonne position de ces équipements après un débouchage de canalisation.

Le traitement de surface sur la sellette

L'augmentation très sensible des accidents dans le secteur de la métallurgie, quant à elle, est due à l'activité de traitement de surface. La hausse des accidents est de +160 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Parmi ces accidents, les incendies posent particulièrement question avec une augmentation de +265 %. « Il est constaté une récurrence de scénarios impliquant plus particulièrement les dispositifs de chauffage des cuves contenant les bains de traitement, ainsi que des dysfonctionnements électriques », rapporte le Barpi.

Illustration de ce phénomène, ce dernier met en avant un accident survenu le 15 octobre 2021 dans une installation de traitement et de revêtement de métaux à Saint-Victor dans l'Allier. Il s'agit d'un départ de feu dans une cuve de 12 000 litres contenant un bain de zinc. Trois entreprises ont été évacuées et douze personnes mises en chômage technique pendant un jour et demi, même si l'événement n'a donné lieu qu'à une légère fuite. « L'origine du départ de feu pourrait être une surchauffe

électrique au niveau du point de contact de passage du courant sur le bac de traitement », rapportent les fonctionnaires.

C'est également sur un site de métallurgie qu'est survenu un accident le 12 avril 2021 à Gespunsart dans les Ardennes. Lors d'une manipulation, une cuve de 1 000 litres d'un mélange de 8 % d'huile et de 92 % d'eau a chuté, provoquant le déversement du produit dans le réseau d'eaux pluviales et la pollution d'un ruisseau. Parmi les causes identifiées figurent le non-respect des consignes enseignées dans le cadre du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces), le manque d'information dans les consignes données aux caristes et dans l'affichage, ou encore la défaillance de la trappe d'obturation de la canalisation rejetant les effluents dans le réseau.

Face à cette récurrence d'événements, la répétition et la reformulation des messages doivent être constantes.

Cédric Bourillet

Prendre en compte le retour d'expérience

« Face à cette récurrence d'événements, la répétition et la reformulation des messages doivent être constantes, explique Cédric Bourillet. De manière globale, cela concerne la prise en compte du retour d'expérience dans les démarches d'analyse de risques de chaque événement, jusqu'à l'identification des causes profondes. Cet aboutissement permet la mise en place des mesures correctives appropriées afin que les événements ne se renouvellent pas ».

Parmi les causes de ces accidents, les facteurs organisationnels et humains constituent *« les paramètres les plus délicats à aborder et à maîtriser »*, explique le directeur de la prévention des risques. *« Face à cette récurrence d'événements, la répétition et la reformulation des messages doivent être constantes. De manière globale, cela concerne la prise en compte du retour d'expérience dans les démarches d'analyse de risques de chaque événement, jusqu'à l'identification des causes profondes. Cet aboutissement permet la mise en place des mesures correctives appropriées afin que les événements ne se renouvellent pas »*, ajoute M. Bourillet.

Article publié le 17 juin 2022



Laurent Radisson, journaliste
Rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE